

# Séjour sportif en Gironde



Un séjour scolaire en Gironde est organisé pour tous les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège :

Départ le **lundi 8 juin 2020** le matin vers **6h**  
Et le retour **vendredi 12 juin 2020** vers **22h**.

Transport : L'aller et le retour se feront en car (2 cars pour l'ensemble du groupe).  
Les horaires sont à confirmer, quelques semaines avant le départ !

Hébergement : Nous serons hébergés au centre de vacances « Vents d'est »  
(ville de VENDAYS MONTALIVET) où nous prendrons tous nos repas.  
Le petit déjeuner sera servi en self, le déjeuner et le dîner seront servis à table.

Char à voile



Surf



Accrobranche



## Equitation



## Découverte du milieu



## Chasse aux trésors

Objectifs du séjour : La découverte (ou redécouverte) d'activités sportives en extérieur et surtout un travail sur la cohésion de groupe et le « vivre ensemble » en cette année charnière de 4<sup>ème</sup>.

Téléphone portable : Votre enfant pourra partir avec son téléphone mais nous en limiterons l'utilisation durant le séjour : nous garderons les téléphones et les rendrons aux élèves quelques heures par jour pour communiquer avec leur famille. Les encadrants souhaitent cependant se décharger de toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol. Nous vous invitons vivement à les laisser chez vous.

Inscription au voyage : Le montant du séjour s'élève à 380 euros tout compris pour 5 jours complets. Il comprend le transport, l'hébergement en pension complète et les activités. Le règlement se fera par chèque (voir la fiche d'inscription). Les **chèques et documents à compléter** (fiche d'inscription + fiche d'informations) seront à rendre à **M. BORJEIX** ou à **Mme SEVE** au plus tard le **vendredi 31 Janvier**. Si vous souhaitez régler en espèce, votre enfant devra se rendre au bureau de Mme Didier à l'intendance, qui lui remettra un reçu. En cas de difficultés financières, les familles doivent prendre contact par téléphone avec Mme Didier, gestionnaire du collège, le plus rapidement possible, afin de constituer un dossier « fond social ». Ce dossier devra être déposé à son bureau impérativement avant le 31 Janvier. Tout dossier incomplet ou remis après cette date ne sera pas traité.

Remarque : Les élèves qui ne participeront pas au séjour devront être au collège suivant leur emploi du temps habituel (ou un emploi du temps sera distribué).

Pour plus d'informations, le site du centre de vacances : <https://www.ventdest.net/>

Une réunion d'information aura lieu au collège en salle audiovisuelle le **lundi 20 janvier de 17h45 à 18h30.**

→ Aucune entrée ne sera possible après 18h, ni aucune sortie avant 18h30 !